



COMITÉ RÉGIONAL  
des PAYS DE LA LOIRE

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

et

Les Archers de l'US CHANGE 53

Ont le plaisir de vous inviter au



## Championnat Régional Salle Bare-bow, S3 CL & AP, S2 AP

samedi, 17 février 2024

| Horaires :         |                          |
|--------------------|--------------------------|
| 12 h 30            | Ouverture du greffe      |
| 13 h 00            | Inspection du matériel   |
| 13 h 15            | Echauffement de 3 volées |
| Fin d'entraînement | Début des tirs           |
|                    |                          |
| Pause 1 heure      |                          |
|                    |                          |
| 21 h 30            | Remise des récompenses   |

### Important :

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence.

#### Salle non chauffée

Tenue de sport ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.

Ce concours n'est ouvert qu'aux archers qualifiés et présents dans le classement du Comité Régional des Pays de la Loire sur le site internet: <http://www.arc-paysdelaloire.fr>

Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe.

### Inscriptions :

Via l'application YAPLA (lien sur le site du Comité Régional)

### Informations :

Restauration sur place : Sandwichs, galettes/saucisses sur réservation boissons chaudes et froides...

### Lieu :

La compétition se déroulera :

Salle du parc des Sports de la Grande Lande

Rue des Bordagers

53810 CHANGE

06 86 21 90 97

Mail : [uschangetiralarc@gmail.com](mailto:uschangetiralarc@gmail.com)

GPS : N : 48,0958 O : -0,7692

### Récompenses :

Médailles aux trois premiers de chaque catégorie

### Engagements :

9 € par archer

### Modalités :

Blasons suivant réglementation FFTA

### Qualifications :

Rythme de tir en AB/CD ou ABC

en fonction du nombre de participants

2 fois 10 volées de 3 flèches

### Phases éliminatoires et finales :

Suivant réglementation FFTA